

☎ 02.35.84.98.10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 octobre 2022 - n° 19/2022**

Publié le : 18/10/2022

OBJET	NOMBRE DE CONSEILLERS	
	TRAVAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE	EN EXERCICE
PRESENTS		06
VOTANTS		06

Le Mardi 11 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Denis FAUVEL, Maire.

Convocation du : 4 octobre 2022

Étaient présents : MM. LEVASSEUR Françoise, FERRAND Bruno, HAUTECOEUR Mickaël, CLET Jean-Pierre, DECORDE Antoine,

Était excusé : MM. CAPRON Yan, MILLOT Noémie, SANSON Maud,

Étaient absents : MM. RESSE Olivier, BEAUPERE Elise,

Secrétaire de séance : Mme LEVASSEUR Françoise

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise F2B MARQUAGE d'un montant de 2 320,00 € HT pour les travaux de signalisation routière pour le marquage au sol des « STOP » et passage piéton sur la RD 2, et demande aux conseillers municipaux de se prononcer.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et

APRES EN AVOIR DELIBERE,

le conseil municipal, par 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- Décide d'entreprendre les travaux de réfection de signalisation routière pour le marquage au sol des « STOP » et passage piéton,
- Décide de régler la dépense sur l'article 615231 du BP 2022 ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires.

Rendue exécutoire par transmission à la Préfecture de
Rouen 18/10/2022
Le Maire,
Pour le Maire,
Adjoint délégué,




Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Pour le Maire,
Adjoint délégué,


